



Commune de Chélieu

le 20 juillet 2016

Tél : 04 74 88 24 27

Courriel : mairie.chelieu@wanadoo.fr

ANNEXE Délibération N° 2016-07-02 du 20.07.2016

BILAN de la concertation dans le cadre du PLU

Les réunions publiques :

Trois réunions publiques ont eu lieu :

jeudi 12 mars 2015 à la salle communale

jeudi 5 novembre 2015 à la Maison pour Tous

vendredi 10 juin 2016 à la Maison pour Tous

Après avoir été annoncées par le bulletin communal, par les panneaux électroniques et la presse locale (le Dauphiné-Libéré), elles ont vu la participation chaque fois d'une quarantaine de personnes.

Après les exposés faits par les bureaux d'études, les personnes présentes ont pu faire leurs remarques et poser des questions : entre 7 et 10 questions pour les deux premières réunions, et une quinzaine pour la troisième réunion.

Un compte-rendu a été rédigé pour chaque réunion et joint au registre de concertation.

Les informations :

L'ensemble des informations concernant l'élaboration du PLU ont fait l'objet de publicités par les moyens d'informations communaux : bulletin périodique municipal, les panneaux d'informations électroniques et le site internet de la mairie. Les réunions publiques y ont été annoncées ainsi que la procédure de concertation par le « registre de concertation préalable ». Les supports de présentation des réunions publiques ont été mis sur le site internet de la commune pour que les personnes qui n'avaient pu y assister puissent en prendre connaissance.

Le registre de concertation :

Le registre de concertation a été mis à disposition du public du 13 avril 2015 au 19 juillet 2016.

Les personnes qui se sont présentées en mairie ont eu accès à ce registre. Plutôt que d'écrire directement sur le cahier elles ont préféré rédiger un courrier qui a été joint à ce registre. Seize courriers ont été joints au cahier. La commission a étudié ces demandes. Les réponses individuelles ont été faites à chaque requérant.

Le Maire

Max Gauthier

